

BUDGET PREVISIONNEL ¹

DEPENSES ²		RECETTES	
Frais de location ^(a)		Autofinancement	42.74€
Frais de transport ^(b)	€	Participation des personnes ^(d)	
Boissons et alimentation	270.54€		
Coquille x150	75.00 €		
Bonbon 2€ x 150	116.70 €	Autres financements	
Chocolat chaud	78.84 €		
Assurance			
Tracts, affiches	92.40 €		
Photos	69.80 €		
		Aide demandée au PIC	500.00 €
Taxes (SACEM)			
Divers			
2 Signaleurs	60.00€		
Père Noël	50.00 €		
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
Sous-total des dépenses engagées			
Financement d'un autre projet ^(e)			
Total	542.74€	Total	542.74 €

¹ **Ne pas inscrire les centimes**

² **Joindre impérativement les devis**

^(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

^(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement Intérieur Indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

^(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

^(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

^(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET

Fait à : Roubaix Date : 10/11/2021